

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 164

22 janvier 2008

### SOMMAIRE

<b>AGIFEP, Arbed Group Investors for Electronic Purchasing</b> .....	<b>7868</b>	<b>Fermé-Lux s.à r.l.</b> .....	<b>7845</b>
<b>Alimentar S.A.</b> .....	<b>7861</b>	<b>FI Corporate Reinsurance</b> .....	<b>7871</b>
<b>Alter S.A.</b> .....	<b>7862</b>	<b>Finanzplan International S.A.</b> .....	<b>7843</b>
<b>Archie S.à.r.l.</b> .....	<b>7827</b>	<b>Finanzplan International S.A.</b> .....	<b>7843</b>
<b>Attendo International S.à r.l.</b> .....	<b>7870</b>	<b>Firex Holdings S.A.</b> .....	<b>7835</b>
<b>Auditorium Investments 4 S.à r.l.</b> .....	<b>7835</b>	<b>Foncière Béatrice Lux S.A.</b> .....	<b>7863</b>
<b>Auditorium Investments 5 S.à r.l.</b> .....	<b>7870</b>	<b>GGR 2 S.à r.l.</b> .....	<b>7866</b>
<b>Augustus International S.à r.l.</b> .....	<b>7870</b>	<b>Harc-Pro S.à r.l.</b> .....	<b>7828</b>
<b>Azilis S.à r.l.</b> .....	<b>7870</b>	<b>Harrison, Keff &amp; Cie S.e.n.c.</b> .....	<b>7872</b>
<b>B2 Partners S.à.r.l.</b> .....	<b>7848</b>	<b>Immobilier Albert 1er S.A.</b> .....	<b>7871</b>
<b>Bolton Square S.A.</b> .....	<b>7827</b>	<b>International Holdings and Investments S.A.</b> .....	<b>7828</b>
<b>BT Securities S.A.</b> .....	<b>7870</b>	<b>Japoma S.A.</b> .....	<b>7863</b>
<b>Camilux Holding S.A.</b> .....	<b>7862</b>	<b>JPMorgan European Property Holding Luxembourg 2 S. à r.l.</b> .....	<b>7859</b>
<b>Camilux Holding S.A.</b> .....	<b>7829</b>	<b>JPMorgan European Property Holding Luxembourg 3 S.à r.l.</b> .....	<b>7858</b>
<b>Camilux S.A.</b> .....	<b>7862</b>	<b>Juna S.A.</b> .....	<b>7866</b>
<b>Camilux S.A.</b> .....	<b>7829</b>	<b>Kaupthing Bank Luxembourg S.A.</b> .....	<b>7868</b>
<b>Cibela S.A.</b> .....	<b>7862</b>	<b>Kunst &amp; Dekoration S.A.</b> .....	<b>7859</b>
<b>Clarté</b> .....	<b>7858</b>	<b>L'Altai S.A.</b> .....	<b>7868</b>
<b>Crescent Euro Self Storage Investments S.à r.l.</b> .....	<b>7857</b>	<b>Lubelim S.A.</b> .....	<b>7867</b>
<b>Dafofin Five S.A.</b> .....	<b>7831</b>	<b>Luximotrust S.à r.l.</b> .....	<b>7848</b>
<b>Dafofin Two S.A.</b> .....	<b>7869</b>	<b>Lys Martagon Property S.A.</b> .....	<b>7864</b>
<b>DPC (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>7854</b>	<b>Manus S.A.</b> .....	<b>7865</b>
<b>DuPont Industrial (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>7847</b>	<b>Matolux S.A.</b> .....	<b>7866</b>
<b>DuPont Operations (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>7855</b>	<b>MCT Luxembourg Management S.à r.l.</b> ..	<b>7827</b>
<b>DuPont Science (Luxembourg) S.à r.l.</b> ..	<b>7855</b>	<b>MCT Luxembourg Management S.à r.l.</b> ..	<b>7828</b>
<b>Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank Aktiengesellschaft in Luxemburg</b> .....	<b>7857</b>	<b>Molentje Holding S.A.</b> .....	<b>7829</b>
<b>Euro Harbor Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>7871</b>	<b>Morsa Capital S.A.</b> .....	<b>7842</b>
<b>European Radial Tyre Market Development Corporation S.à r.l.</b> .....	<b>7835</b>	<b>MSEOF Stempelfabrik S.à r.l.</b> .....	<b>7869</b>
<b>European Radial Tyre Technology Development Corporation S.à r.l.</b> .....	<b>7870</b>	<b>Muscle Machine Holding S.A.</b> .....	<b>7854</b>
<b>Félix GIORGETTI S.à r.l.</b> .....	<b>7861</b>	<b>Nibaspa S.à.r.l.</b> .....	<b>7864</b>
		<b>Parkes S.à r.l.</b> .....	<b>7836</b>
		<b>Pavillon Monceau s.à r.l.</b> .....	<b>7828</b>
		<b>Point of Sale Technologie S.à r.l.</b> .....	<b>7843</b>
		<b>Porta Invest Holding S.A.</b> .....	<b>7861</b>

<b>Power-Ars .....</b>	<b>7844</b>	<b>Société Européenne de Participations et</b>	
<b>Recygom International S.A. ....</b>	<b>7862</b>	<b>Investissements .....</b>	<b>7856</b>
<b>Redwing Holdings S.A. ....</b>	<b>7869</b>	<b>Solena S.A. ....</b>	<b>7864</b>
<b>Redwing Holdings S.à r.l. ....</b>	<b>7869</b>	<b>Stonebridge Group S.A. ....</b>	<b>7860</b>
<b>Roba S.A. ....</b>	<b>7864</b>	<b>Telexta S.A. ....</b>	<b>7845</b>
<b>Rosewood Securities S.A. ....</b>	<b>7860</b>	<b>TGC Development Holdings .....</b>	<b>7839</b>
<b>Saabour S.à r.l. ....</b>	<b>7867</b>	<b>The New Century Advisory S.A. ....</b>	<b>7859</b>
<b>Safiges S.A. ....</b>	<b>7865</b>	<b>Valode &amp; Pistre Management S.A. ....</b>	<b>7865</b>
<b>Sant Topco Holdings I S.à r.l. ....</b>	<b>7839</b>	<b>Vlux Holding S.A. ....</b>	<b>7833</b>
<b>Sarraven S.A. ....</b>	<b>7845</b>	<b>Vlux S.A. ....</b>	<b>7833</b>
<b>SCI Les Freesias .....</b>	<b>7868</b>	<b>Wolseley Finance (Gibraltar) Limited ....</b>	<b>7858</b>

**Archie S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 905.250,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 99.140.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008005247/1337/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07396. - Reçu 32 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**MCT Luxembourg Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 109.740.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 30 septembre 2006 (rectificatif du dépôt du bilan 30 septembre 2006 déposé le 18 décembre 2007, no L 070172925.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005251/7941/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07564. - Reçu 97 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Bolton Square S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 105.698.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2007*

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Madame Michèle Helming, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Emile Vogt, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur René Schlim, fondé de pouvoir principal, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005290/550/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL03052. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**MCT Luxembourg Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 109.740.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2006 (rectificatif du dépôt du bilan 31 décembre 2006 déposé le 18 décembre 2007, no L 070172920.05) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005252/7941/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07565. - Reçu 97 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Harc-Pro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8322 Olm, 21, rue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 114.783.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HARC-PRO Sàrl*

Signature

Référence de publication: 2008005254/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07151. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**International Holdings and Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 15.467.

—  
*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 7 décembre 2007*

Monsieur Fritz Oppenheimer, né à Frankfurt am Main (Allemagne), le 31 mars 1932, demeurant au 35, Wiesliacher, CH-8053 Zürich (Suisse), a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour INTERNATIONAL HOLDINGS AND INVESTMENTS S.A.*

*FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.*

Signatures

Référence de publication: 2008005295/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007, réf. LSO-CL05916. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Pavillon Monceau s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 59.320.

—  
L'an deux mille sept, le 18 décembre 2007, au siège de la société.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PAVILLON MONCEAU, avec siège social à L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, en date du 6 mai 1997, publié au Mémorial C, numéro 462 du 26 août 1997 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2001, publiée au Mémorial C, numéro 1293 du 6 septembre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Paul Lehnen, agent immobilier, demeurant à Ettelbruck et comme scrutateur Monsieur Carlo Fischbach, commerçant, demeurant à Strassen.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose:

I. Que les associés présents ou représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent est indiqué sur une liste de présence qui, après avoir été signée par les associés présents ou leurs représentants ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal tout comme les procurations des associés représentés.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les 1.500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou dûment représentées et que par conséquent la présente Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur le point à l'ordre du jour.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a comme

*Ordre du jour:*

- Constatation de la dénonciation du contrat de fiduciaire

Après délibérations les associés prennent à l'unanimité la résolution suivante:

L'assemblée générale prend acte de la dénonciation ci-après intervenue:

- l'associé Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, a dénoncé le contrat de fiduciaire relatif à 188 parts sociales de la société PAVILLON MONCEAU S.A R.L. qu'il a conclu avec Madame Patricia Arend.

Les associés confirment par la présente la parfaite validité de la dénonciation du contrat de fiduciaire mentionnée ci-dessus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Mersch, le 18 décembre 2007.

N. Arend / J.-P. Lehnen / C. Fischbach

*Le président / Le secrétaire / Le scrutateur*

Référence de publication: 2008005285/568/39.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, réf. LSO-CL05591. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Molentje Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 104.199.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 octobre 2007*

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Madame Michèle Helminger, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Emile Vogt, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005286/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL03037. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Camilux S.A., Société Anonyme,  
(anc. Camilux Holding S.A.).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 76.142.

L'an deux mille sept, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding CAMILUX HOLDING S.A., avec siège social à L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 6 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 718 du 3

octobre 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 76.142.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Meunier, conseil économique, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Laurence Tran, employée privée, demeurant à Mersch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Micael Da Silva Carneiro, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

#### *Ordre du jour:*

1. Transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières.

2. Modification de l'objet social, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

3. Modification de la dénomination sociale en CAMILUX S.A.

4. Modifications subséquentes des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de transformer la société anonyme holding en société anonyme de participations financières.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société de celui d'une société holding soumise à la loi du 31 juillet 1929 en celui d'une société de participations financières et, de modifier par conséquent, l'article second des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la société en CAMILUX S.A.

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa premier de l'article un des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>**. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de CAMILUX S.A.».

*Quatrième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'article onze des statuts est modifier et aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 11.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: P. Meunier, L. Tran, M. Da Silva, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007. LAC/2007/37877. - Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

E. Schlessler.

Référence de publication: 2008005411/227/83.

(070177291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Dafofin Five S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 77.982.

L'an deux mille sept, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, DAFOFIN FIVE S.A., avec siège social à L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 77.982,

constituée suivant acte notarié en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 544 du 29 juillet 2000. Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Claude Medernach, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Maître Aldwin Dekkers, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Maître Ludovic Samonini, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés et les administrateurs présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par les actionnaires ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et les administrateurs présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires et d'administrateurs représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

1. Création de dix (10) classes d'actions dans la société et division du capital social actuel de vingt-huit millions cent mille euros (EUR 28.100.000,-) représenté par mille (1.000) actions ayant une valeur nominale de vingt-huit mille cent euros (EUR 28.100,-) chacune en dix (10) classes d'actions, ayant toutes une valeur nominale de vingt-huit mille cent euros (EUR 28.100,-) comme suit:

- Cent (100) actions de Classe A;
- Cent (100) actions de Classe B;
- Cent (100) actions de Classe C;

- Cent (100) actions de Classe D;
- Cent (100) actions de Classe E;
- Cent (100) actions de Classe F;
- Cent (100) actions de Classe G;
- Cent (100) actions de Classe H;
- Cent (100) actions de Classe I; et
- Cent (100) actions de Classe J.

2. Modification subséquente de l'alinéa premier de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à EUR 28.100.000,- (vingt-huit millions cent mille euros), représenté par:

- cent (100) actions de Classe A;
- cent (100) actions de Classe B;
- cent (100) actions de Classe C;
- cent (100) actions de Classe D;
- cent (100) actions de Classe E;
- cent (100) actions de Classe F;
- cent (100) actions de Classe G;
- cent (100) actions de Classe H;
- cent (100) actions de Classe I; et
- cent (100) actions de Classe J.»

d'une valeur nominale de vingt-huit mille cent euros (EUR 28.100,-) chacune.»

3. Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social ouvrant droit au droit de vote, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social ouvrant droit au droit de vote étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés et les administrateurs présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de créer dix (10) classes d'actions dans la société et de diviser le capital social actuel de vingt-huit millions cent mille euros (EUR 28.100.000,-) représenté par mille (1.000) actions ayant une valeur nominale de vingt-huit mille cent euros (EUR 28.100,-) chacune en dix (10) classes d'actions, ayant toutes une valeur nominale de vingt-huit mille cent euros (EUR 28.100,-) comme suit:

- Cent (100) actions de Classe A;
- Cent (100) actions de Classe B;
- Cent (100) actions de Classe C;
- Cent (100) actions de Classe D;
- Cent (100) actions de Classe E;
- Cent (100) actions de Classe F;
- Cent (100) actions de Classe G;
- Cent (100) actions de Classe H;
- Cent (100) actions de Classe I; et
- Cent (100) actions de Classe J.

*Deuxième résolution*

Le premier alinéa de l'article 5 des statuts sera modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à EUR 28.100.000,- (vingt-huit millions cent mille euros), représenté par:

- cent (100) actions de Classe A;
- cent (100) actions de Classe B;
- cent (100) actions de Classe C;
- cent (100) actions de Classe D;
- cent (100) actions de Classe E;
- cent (100) actions de Classe F;
- cent (100) actions de Classe G;

- cent (100) actions de Classe H;  
- cent (100) actions de Classe I; et  
- cent (100) actions de Classe J.»  
d'une valeur nominale de vingt-huit mille cent euros (EUR 28.100,-) chacune.»  
L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Medernach, A. Dekkers, L. Samonini, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007. LAC/2007/37906. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008005404/220/106.

(070177175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Vlux S.A., Société Anonyme,  
(anc. Vlux Holding S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 88.102.

L'an deux mille sept, le cinq décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding VLUXE HOLDING S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, (la «Société»)

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 88.102,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1361 du 19 septembre 2002,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 septembre 2002, publié au Mémorial C numéro 1655 du 19 novembre 2002.

La séance est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia Rouckert, employée privée, demeurant à Rodange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq (2.485) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- €) chacune, représentant l'intégralité du capital social de deux millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille euros (€ 2.485.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Madame la Présidente informe l'assemblée que le 12 octobre 2007 ont été cédées à des non-actionnaires des actions de la Société, soumise à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings et que cette Société ne bénéficie plus, à compter de cette cession, du régime de loi du 31 juillet 1929, conformément à la loi du 22 décembre 2006. Aussi est-il proposé de prendre acte de cette modification et de changer l'objet social de la société.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières; suppression dans les statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, à compter du 12 octobre 2007.

2) Changement du libellé de l'objet social (article 3 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute

autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société est constituée pour une durée illimitée.»

### 3) Modification de la dénomination de la société en VLUXE S.A.

Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante: il existe une société anonyme, sous la dénomination de VLUXE S.A.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding en société anonyme de participations financières, à compter du 12 octobre 2007.

Toute référence dans les statuts à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding est supprimée.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société, de sorte que l'article trois (3) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 3.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société est constituée pour une durée illimitée.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société de VLUXE HOLDING en VLUXE S.A., de sorte que l'article premier (1<sup>er</sup>) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme, sous la dénomination de VLUXE S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Afonso-Da Chao Conde, S. Henryon, C. Rouckert, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 décembre 2007. Relation: EAC/2007/15837. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008005467/219/90.

(080000254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Firex Holdings S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 107.751.

Le bilan au 31 décembre 2006, dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

FIREX HOLDINGS S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005371/1022/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06838. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Auditorium Investments 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. European Radial Tyre Market Development Corporation S.à r.l.).**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 102.628.

In the year two thousand and seven, on the fifteenth of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole partner of EUROPEAN RADIAL TYRE MARKET DEVELOPMENT CORPORATION S.à r.l., a société à responsabilité limitée, established in 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 102.628, incorporated by deed enacted on the sixth of July 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1130 of the tenth of November 2004.

The meeting is presided by Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Régis Galiotto, jurist, professionally residing in Luxembourg. The chairman requested the notary to act:

I.- The sole partner present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the five hundred shares, of twenty five euros, representing the whole capital of the Company, are represented so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda on which the partner had been beforehand informed. As long as the Company remains with one sole partner, he exercises the powers devolved to the General Meeting.

III.- That the agenda of the meeting are the following:

*Agenda:*

- 1.- Amendment of the title of the Company, to be changed into AUDITORIUM INVESTMENTS 4 S.à r.l.
- 2.- Amendment of Article 2 of the Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole partner decides what follows:

*First resolution*

The solepartner decides to change the title of the Company, from EUROPEAN RADIAL TYRE MARKET DEVELOPMENT CORPORATION S.à r.l. to AUDITORIUM INVESTMENTS 4 S.à r.l.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the solepartner decides to amend Article two of the Articles of Association, to read as follows:

« **Art. 2.** The Company is incorporated under the name of AUDITORIUM INVESTMENTS 4 S.à r.l.»

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la version en langue française:**

L'an deux mille sept, le quinze novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée EUROPEAN RADIAL TYRE MARKET DEVELOPMENT CORPORATION S.à r.l., ayant son siège social au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 102628, constituée suivant acte reçu le 6 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1130 du 10 novembre 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient est renseigné sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les cinq cents parts sociales, de vingt cinq euros chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé. Aussi longtemps que la société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Modification de la dénomination de la société, à changer en AUDITORIUM INVESTMENTS 4 S.à r.l.»

2.- Modification de l'article 2 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

*Première résolution*

L'associé unique décide de changer la dénomination de la société, de EUROPEAN RADIAL TYRE MARKET DEVELOPMENT CORPORATION S.à r.l. en AUDITORIUM INVESTMENTS 4 S.à r.l.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société existe sous la dénomination de AUDITORIUM INVESTMENTS 4 S.à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2007, Relation LAC/2007/36778. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): C. Frising.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008005380/211/85.

(070177212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Parkes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: AUD 100.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 113.235.

In the year two thousand seven, on the fifteenth day of November.

Before M<sup>e</sup> Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of PARKES S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, with its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 113.235 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary then residing in Mersch, on December 6, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 693 of April 6, 2006 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary then residing in Mersch, on May 15, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 1310 of June 29, 2007:

1) Commlnternational LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of Malta, having its registered office at 167 Merchants Street, Valletta VLT03, Malta, registered with the commercial register of Malta under number C32341, holder of 1,000 (one thousand) ordinary shares and 1,000 (one thousand) Class B ordinary shares of the Company,

hereby represented by Michaël Meylan, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given, on November 14, 2007.

2) CTB AUSTRALIA LIMITED, a limited company incorporated and organized under the laws of Hong Kong, with registered office at 1501 1505 Charter House, 8 Connaught Road Central, Hong Kong, holder of 41 (forty-one) Class B redeemable preference shares of the Company,

hereby represented by Michaël Meylan, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given, on November 7, 2007.

Such proxies after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that 1,000 (one thousand) ordinary shares, 1,000 (one thousand) Class B ordinary shares of the Company and 41 (forty-one) Class B redeemable preference shares having a nominal value of AUD 50.- (fifty Australian Dollars) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Approval of the redemption of 41 (forty-one) Class B redeemable preference shares held by CTB AUSTRALIA LIMITED having a nominal value of AUD 50.- (fifty Australian Dollars) each (the Redeemed Shares) and subsequent amendment of article 5 of the Articles;

3. Decision to confer all powers to the board of managers in order to implement the necessary bookkeeping amendments, to the cancellation of Redeemed Shares and the reimbursement of CTB AUSTRALIA LIMITED;

4. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions unanimously:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to approve the redemption of 41 (forty-one) Class B redeemable preference shares held by CTB AUSTRALIA LIMITED having a nominal value of AUD 50.- (fifty Australian Dollars) each (the Share Redemption), a redemption notice having been sent by the Company to CTB AUSTRALIA LIMITED to that effect.

The Meeting acknowledges that the Share Redemption does not have the effect of reducing the net assets below the aggregate of the subscribed capital and the non distributable reserves of the Company.

*Third resolution*

The Meeting resolves to cancel hereby the Redeemed Shares. Subsequently, the subscribed capital is reduced by an amount of AUD 2,050.- (two thousand and fifty Australian Dollars) and is brought from its present amount of AUD 102,050.- (one hundred two thousand fifty Australian Dollars) to AUD 100,000.- (one hundred thousand Australian Dollars) represented by 1,000 (one thousand) ordinary shares and 1,000 (one thousand) Class B ordinary shares, each with a nominal par value of AUD 50.- (fifty Australian Dollars).

The first paragraph of article 5 of the Articles shall henceforth read as follows:

«5.1. The Company has a subscribed share capital of AUD 100,000.- (one hundred thousand Australian Dollars) consisting of one thousand (1,000) ordinary shares not allocated to any particular class (a Class) and one thousand (1,000) Class B ordinary shares, each in registered form, with a par value of AUD 50.- (fifty Australian Dollars) and fully paid up.»

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to confer all powers to the board of managers in order to implement the necessary bookkeeping amendments and to organise the payment of the redemption price to CTB AUSTRALIA LIMITED and to see to any formalities in connection therewith. In particular, the board of directors shall determine the portion of the redemption price in excess of the nominal value of the Redeemed Shares and the way to fund it.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholders of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinzième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de PARKES S.à r.l, une société à responsabilité limitée, ayant pour siège social 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.235 (la Société). La Société a été constituée le 6 décembre 2005 suivant acte reçu par le notaire instrumentant alors de résidence Mersch, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 693 du 6 avril 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés la dernière fois le 15 mai 2006, suivant acte reçu par le notaire instrumentant alors de résidence à Mersch, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1310 du 29 juin 2007:

1) Commlnternational LIMITED, une société de droit Maltais, ayant son siège social à 167 Merchants Street, Valletta VLT03, Malta, enregistrée au registre du commerce de Malte sous le numéro C32341, propriétaire de 1.000 (mille) parts ordinaires et de 1.000 (mille) parts ordinaires de classe B de la Société

représentée par Michaël Meylan, domicilié à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée le 14 novembre 2007.

2) CTB AUSTRALIA LIMITED, une société de droit de Hong Kong, ayant son siège social à 1501 1505 Charter House, 8 Connaught Road Central, Hong Kong, propriétaire de 41 (quarante et une) parts sociales préférentielles remboursables de classe B de la Société

représentée par Michaël Meylan, domicilié à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée le 7 novembre 2007.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour subir les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes représentées comme indiqué ci-dessus ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I.- 1.000 (mille) parts ordinaires, 1.000 (mille) parts ordinaires de classe B et 41 (quarante et une) parts sociales préférentielles remboursables de classe B, ayant une valeur nominale de AUD 50,- (cinquante dollars australiens) chacune, représentant l'intégralité du capital souscrit de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée, qui peut dès lors valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour

II.- L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux convocations d'usage;

2. Approbation du remboursement de 41 (quarante et une) parts sociales préférentielles remboursables de classe B détenues par CTB AUSTRALIA LIMITED (les Parts Remboursées) ayant une valeur nominale de AUD 50,- (cinquante dollars australiens) chacune et modification subséquente de l'article 5 des Statuts;

3. Décision de donner tous pouvoirs au conseil de gérance aux fins de modifier le registre des parts sociales, d'annuler les Parts Remboursées et de rembourser CTB AUSTRALIA LIMITED;

4. Divers.

III. l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux convocations d'usage, les associés se considèrent valablement convoqués et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué en avance.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'approuver le remboursement de 41 (quarante et une) parts sociales préférentielles remboursables de classe B détenues par CTB AUSTRALIA LIMITED ayant une valeur nominale de AUD 50,- (cinquante dollars australiens) chacune (le Remboursement des Parts), un avis de remboursement a été adressé par la Société à CTB AUSTRALIA LIMITED à cette fin.

L'Assemblée reconnaît que le Remboursement des Parts n'a pas pour effet de réduire les actifs nets en dessous du total du capital souscrit et des réserves non distribuables de la Société.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'annuler les Parts Remboursées. En conséquence, le capital souscrit est réduit d'un montant de AUD 2.050,- (deux mille huit cinquante dollars australiens) et est porté de son montant actuel de AUD 102.050,- (cent deux mille cinquante dollars australiens) à AUD 100.000,- (cent mille dollars australiens) représenté 1.000 (mille) parts ordinaires et 1.000 (mille) parts ordinaires de classe B ayant une valeur nominale de AUD 50,- (cinquante dollars australiens) chacune.

Le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

«5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à AUD 100.000,- (cent mille dollars australiens) représenté 1.000 (mille) parts ordinaires et 1.000 (mille) parts ordinaires de classe B, chacune sous forme nominative, ayant une valeur nominale de AUD 50,- (cinquante dollars australiens) et entièrement libérées.»

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de donner tous pouvoirs au conseil de gérance aux fins de modifier le registre des parts sociales, d'annuler les Parts Remboursées et de rembourser CTB AUSTRALIA LIMITED, ainsi que de réaliser les formalités afférentes. En particulier, le conseil de gérance devra déterminer la portion du prix de remboursement au delà de la valeur nominale des Parts Remboursées et la façon de les rembourser.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Meylan, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007. Relation: LAC/2007/37313. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008005392/242/146.

(070177187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Sant Topco Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. TGC Development Holdings).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 129.451.

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of November.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

PALLISTER HOLDINGS LIMITED, a company having its registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town Tortola, British Virgin Islands,

represented by Mrs Christelle Fila, with professional address in L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 22 November 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as aforementioned, declared being the sole member of TGC DEVELOPMENT HOLDINGS S.à r.l. (the «Company») having its registered office in L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under number B 129.451, incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on June 14, 2007,

published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1705 of 11 August, 2007.

The proxy holder declared and requested the notary to record that:

I. The sole member holds all shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

II. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1.- To change of the Company's name into SANT TOPCO HOLDINGS I S. à r.l.

2.- To amend subsequently Article 1 of the Articles of Incorporation (the «Articles»);

3.- To amend the nominal value of the shares and to fix it to one Euro cent (EUR 0.01) and the number of shares to one million two hundred and fifty thousand (1,250,000).

4.- To amend Article 5.1 of the Articles of Incorporation.

5.- To amend Article 10 of the Articles of Incorporation.

6.- To amend Article 8.2 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«8.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any two managers of the Company acting jointly.»

7.- Resignation of a manager and appointment of new managers.

The appearing party requested the undersigned notary to record the following resolutions which have been taken by the sole member:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to change the name of the Company from TGC DEVELOPMENT HOLDINGS S.à r.l. to SANT TOPCO HOLDINGS I S.à r.l.

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to consequently amend Article 1 of the Articles of Incorporation of the Company so as to read as follows:

« **Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name SANT TOPCO HOLDINGS I S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles)».

*Third resolution*

The sole shareholder resolves to amend the nominal value of the five hundred (500) existing shares to one Euro Cent (EUR 0.01) and the number of shares to one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) so that the share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares of a par value of one Euro Cent (EUR 0.01 ) each.

The sole shareholder decides to confer all powers to the manager to proceed to the essential book entries and to proceed to the exchange of the five hundred (500) shares of twenty-five euro (EUR 25.-) against one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares of one euro cent (EUR 0.01 ).

*Fourth resolution*

The sole shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles of Incorporation so as to read henceforth as follows:

«5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares in registered form with a par value of one Euro Cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.»

*Fifth resolution*

The sole shareholder resolves to amend Article 10 of the Articles of Incorporation so as to read henceforth as follows:

«The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.»

*Sixth resolution*

The sole shareholder resolves to amend paragraph 8.2 of Article 8 of the Articles of Incorporation so as to read henceforth as follows:

«8.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any two managers of the Company acting jointly.»

*Seventh resolution*

The sole shareholder resolves to accept the resignation of the current manager and to grant it discharge for the execution of its mandate to date and to appoint as new managers for an unlimited period of time:

1.- Mr Graydon Philip Bellingan, born on 23 September 1969 in Johannesburg (South Africa), professionally residing at 14 Froschaugasse, 8001 Zurich (Switzerland).

2.- Mr Hermanus Roelof Willem Troskie, born on 24 May 1970 in Amsterdam (The Netherlands), professionally residing in L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

3.- Mr John Kleynhans, born on 30 October 1969 in Oberhozer (South Africa), professionally residing in L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PALLISTER HOLDINGS LIMITED, une société ayant son siège au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Madame Christelle Fila, avec adresse professionnelle à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer, en vertu d'une procuration donnée le 22 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme précédé, déclare être l'unique associé de TGC DEVELOPMENT HOLDINGS (la «Société») ayant son siège social à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 129.451, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juin 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1705 du 11 août 2007.

I. L'associé unique détient toutes les parts sociales émises de la Société, de sorte que les résolutions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. Les points sur lesquels les résolutions doivent être prises sont les suivants:

- 1 - Changement de la dénomination sociale de la Société en SANT TOPCO DEVELOPMENT HOLDINGS I S.à r.l.
- 2.- Modification subséquente de l'Article 1<sup>er</sup> des Statuts.
- 3.- De modifier la valeur nominale des parts sociales et de la fixer à un Cent (EUR 0,01) et le nombre de parts sociales à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-).
- 4.- Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts.
- 5.- Modification de l'article 10 des statuts.
- 6.- Modification de l'article 8 (8.2) des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:  
8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par deux gérants de la société agissant conjointement.
- 7.- Démission du gérant et nomination de nouveaux gérants.

Le comparant a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes qui ont été prises par l'unique associé:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide de changer le nom de la Société de TGC DEVELOPMENT HOLDINGS en SANT TOPCO HOLDINGS I S.à r.l.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article un des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup> . Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination SANT TOPCO HOLDINGS I S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### *Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier la valeur nominale des cinq cents (500) parts sociales existantes et de la fixer à un Cent (EUR 0,01) et de modifier le nombre de parts sociales à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-), de sorte que le capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) sera représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de un Cent (EUR 0,01).

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au gérant de procéder aux écritures comptables qui s'imposent et pour procéder à l'échange des cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) contre un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de un cent (EUR 0,01 ).

#### *Quatrième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«5.1. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par un million deux cent cinquante (1.250.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de un Cent (EUR 0,01) chacune, toutes soucrites et entièrement libérées.»

*Cinquième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«La Société sera engagée en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou, par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.»

*Sixième résolution*

L'associé unique décide de modifier le paragraphe 8.2 de l'article 8 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par deux gérants de la société agissant conjointement.»

*Septième résolution*

L'associé unique décide d'accepter la démission du gérant actuellement en fonction et lui confère décharge pour l'exécution de son mandat et décide de nommer comme nouveaux gérants pour une durée indéterminée:

1.- Monsieur Graydon Philip Bellingan, né le 23 septembre 1969 à Johannesburg (Afrique du Sud), demeurant au 14 Froschaugasse, 8001 Zurich (Suisse).

2.- Monsieur Hermanus Roelof Willem Troskie, né le 24 mai 1970 à Amsterdam (Pays-Bas), demeurant professionnellement à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

3.- Monsieur John Kleynhans, né le 30 octobre 1969 à Oberhozer (Afrique du Sud), demeurant professionnellement à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Fila, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007. Relation: LAC/2007/38645. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008005396/242/169.

(070177204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Morsa Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.890.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 mai 2004, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 730 du 15 juillet 2004, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 30 juin 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 1772 du 22 septembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Morsa Capital S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008005351/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06625. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Finanzplan International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6840 Machtum, 12, rue Knupp.  
R.C.S. Luxembourg B 39.737.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005356/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04714. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Finanzplan International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6840 Machtum, 12, rue Knupp.  
R.C.S. Luxembourg B 39.737.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005359/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04709. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Point of Sale Technologie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4320 Esch-sur-Alzette, 20, rue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 107.410.

L'an deux mille sept, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

- Monsieur Manuel Diabinho Dos Santos, employé privé, demeurant à L-8358 Goebange, 12, rue Principale.

Lequel comparant déclare qu'il est l'unique associé de la société POINT OF SALE TECHNOLOGIE S.à r.l., avec siège social à L-8384 Koerich, 15, rue de Windhof, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 avril 2005, publié au Mémorial C numéro 869, en date du 9 septembre 2005.

Ceci exposé, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont il reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris la résolution suivante sur l'ordre du jour suivant:

- Transfert du siège social et modification de l'article cinq des statuts.

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Koerich à Esch-sur-Alzette et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5. (premier alinéa).** Le siège est établi à Esch-sur-Alzette. (Le reste sans changement).

L'adresse du siège est fixée à L-4320 Esch-sur-Alzette, 20, rue du X Septembre.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à huit cents euro (800,- Euro).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée à été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par leurs nom, prénoms, état et demeure, a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Diabinho dos Santos, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 novembre 2007, Relation: EAC/ 2007/14835. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2007.

A. Biel.

Référence de publication: 2008005378/203/38.

(070177112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Power-Ars, Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 128.166.

L'an deux mille sept, le six décembre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme POWER-ARS, avec siège social à L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, résidence à Wiltz, en date du 2 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1406 du 10 juillet 2007,

inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 128166. L'assemblée est ouverte à 10.10 heures sous la présidence de Madame Madeleine Meis, demeurant à L-9647 Doncols, 96, Duerfstrooss

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadja Schickes, employée privée, demeurant à Lullange L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Jannick Choffray, employée privée, demeurant à B-6688 Bertogne, 496E, Longchamps.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Le transfert du siège social de Wiltz, à L-9647 Doncols, Bohey, 36

2. Modification de l'article 2 alinéa 1<sup>er</sup> suite à la décision de transférer le siège

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour. L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Suite à la décision du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires transfère le siège de la société de Wiltz à L-9647 Doncols, Bohey, 36 commune de Winseler.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution ci avant, l'assemblée décide de modifier l'article 2 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts comme suit:

« **Art. 2. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège social est établi dans la commune de Winseler.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 10.25 heures.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à 800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire.

Signé: M. Meis, N. Schickes, J. Choffray, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 10 décembre 2007, WIL/2007/1096. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 décembre 2007.

A. Holtz.

Référence de publication: 2008005398/2724/52.

(070177258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Telexta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 118.177.

---

Le bilan au 31 décembre 2006, dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

TELEXTA S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005370/1022/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06835. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Sarraven S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 80.112.

---

Le bilan au 31 décembre 2006, dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SARRAVEN S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005369/1022/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06831. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Fermé-Lux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6940 Niederanven, 160, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 134.632.

---

STATUTS

L'an deux mille sept, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- Monsieur Manuel Fernando Soares Da Silva, monteur, né à Casteloos/Vale de Cambra (Portugal) le 23 janvier 1965, demeurant à L-6940 Niederanven, 160, route de Trèves.

2.- Monsieur Luis Carlos De Jesus Silva, employé privé, né à Casteloos/Vale de Cambra (Portugal) le 19 mai 1986, demeurant à L-6940 Niederanven, 160, route de Trèves.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de FERME-LUX s.à r.l.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Niederanven.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 3.** La société a pour objet principal la pose et le montage de fenêtres, de portes, de portes de garages, de marquises et de meubles préfabriqués.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

Elle pourra faire toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune.

**Art. 7.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 8.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

**Art. 9.** Entre associés les parts sociales sont librement cessibles.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 10.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde reste à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, sans décision contraire, le solde bénéficiaire sera distribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

**Art. 11.** Le décès ou la faillite de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires et ayants cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société.

Pour faire valoir leurs droits, ces derniers devront se tenir aux valeurs calculées sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années, à l'exception de toutes valeurs immatérielles, telles que clientèle, know-how et autres valeurs immatérielles.

**Art. 12.** Tous les points non expressément prévus aux présentes seront réglés suivant les dispositions de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et des lois subséquentes.

#### *Souscription et libération*

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Manuel Fernando Soares Da Silva, préqualifié, soixante-quinze parts sociales . . . . .	75
2.- Monsieur Luis Carlos De Jesus Silva, préqualifié, vingt-cinq parts sociales . . . . .	<u>25</u>
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice prend cours le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2007.

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite, les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1.- Monsieur Manuel Fernando Soares Da Silva préqualifié, est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée.

2.- Monsieur Luis Carlos De Jesus Silva, préqualifié, est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

4.- Le siège social est établi à L-6940 Niederanven, 160, route de Trèves.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. F. Soares Da Silva, L. C. De Jesus Silva, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 18 décembre 2007. Relation: CAP/2007/3433. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Neu.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 28 décembre 2007.

A. Weber.

Référence de publication: 2008005463/236/100.

(080000483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**DuPont Industrial (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2984 Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 106.005.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 7 novembre 2007*

- M. Paul Steffes a été réélu dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire;

- M. Pierre Kreitz a été réélu dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire; et

- M. Arsène Schiltz, demeurant à 12, ceinture des Rosiers, L-1446 Luxembourg a été désigné dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le conseil de gérance de la Société se compose dès lors comme suit:

- M. Paul Steffes

- M. Pierre Kreitz

- M. Arsène Schiltz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2008005649/260/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02961. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Luximotrust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 107.784.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008005438/507/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06635. - Reçu 20 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**B2 Partners S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 134.631.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fourteenth of December.

Before Us, Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage.

There appeared:

1. The Company CARDINAL TRUSTEES LIMITED, with office at 9, Pelican Drive, Columbus Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, inscribed in the Registrar of Companies of the British Virgin Islands under number 3827, here represented by Mr Bertrand Duc, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 5th, 2007.
2. Mr Philip Boland, Company Executive, residing at L-6940 Niederanven, 221, route de Trèves, here represented by Mr. Bertrand Duc, prenamed, by virtue of a proxy given on December 3rd, 2007.
3. Mr Marc Binck, Company Executive, residing in L-7340 Heisdorf, 45, rue de la Forêt, born in Pétange, on January 17th, 1964, here represented by Mr Bertrand Duc, prenamed, by virtue of a proxy given on December 3rd, 2007.

The proxies, after being signed *ne varietur* by the mandatory and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to draw up as follows the deed of formation of a «company with limited liability.»

**Section I: Objects, Denomination, Registered Office, Duration**

**Art. 1.** There is formed by those present between the parties noted above and all persons and entities who may become associates in the future, a company with limited liability under the name of B2 PARTNERS S.à.r.l. (hereinafter referred to as the Company) which will be governed by the law of August 15th, 1915 on commercial companies (hereinafter referred to as the Law), by the law of September 18th, 1933 on companies with limited liability and their amended laws, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The Company shall have as its business purpose the study, the conception, the development and the sale of software, including any delivery of services or consultancy in connection, directly or indirectly, with the developed software.

The business purpose of the Company is further the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner

as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, the control and the development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises.

In general, the company may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose or which are related directly or indirectly to its purpose.

**Art. 3.** The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the sole manager, or as the case may be, by the managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole associate or the general meeting of associates adopted in the manner required for the amendment of the articles. The Company may also establish branches and subsidiaries both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**Art. 4.** The duration of the company is unlimited.

In case of death of an associate or a manager or in case a manager retires, the Company will not be dissolved and it will continue to exist among the surviving associates and the legal heirs of the deceased associate.

The disability, bankruptcy or insolvency of any one of the associates shall not terminate the Company.

## Section II: Corporate Capital, Contribution, Shares

**Art. 5.** The initial corporate capital is set at one hundred thousand euro (€ 100,000.-), represented by one hundred (100) common voting shares of one thousand euro (€ 1,000.-) each.

In case of and for the time all the shares are held by a sole associate, the Company will be considered as a «one-man company with limited liability» pursuant to article 179 (2) of the Law; in this eventuality, the articles 200-1 and 200-2 of the Law will be applicable.

**Art. 6.** The shares are freely transferable among associates, or, if there is no more than one associate, to third parties; in the case of plurality of associates, they can only be transferred to non-associates with the prior consent of the general meeting of associates representing at least a majority of the corporate capital.

**Art. 7.** The transfer must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

The transfer will only be binding upon the Company and third parties after the transfer has been notified to the Company or accepted by the Company in accordance with Article 1690 of the Civil Code.

An associates' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each associate who so requests.

**Art. 8.** Each share is indivisible in so far as the Company is concerned. Co-owners are represented towards the Company by only one of them or by a common attorney-in-fact chosen among the associates.

The rights and obligations attached to each share follow the share wherever it goes. The ownership of a share automatically entails adhesion to the present articles of incorporation.

## Section III: Management

**Art. 9.** The Company is managed by no fewer than one (1) and no more than three (3) managers, whether chosen from the associates or not, appointed by a resolution of the sole associate or the general meeting of the associates representing more than half of the corporate capital. If two (2) or three (3) managers have been appointed, they will constitute a board of managers which will manage the affairs of the Company.

At any time the sole associate, or, as the case may be, the general meeting of associates, may, at the same majority, decide to dismiss one or all the managers for any reason whatsoever left to the final determination of the associates.

All powers not expressly reserved by the Law or the present articles to the general meeting of associates fall within the competence of the sole manager, or, if the Company is managed by two (2) or three (3) managers, the board of managers.

The sole manager or board of managers shall have the broadest powers to act on behalf of the Company in any and all circumstances and to carry out and authorise all acts and operations relating to its objects.

The Company shall be validly bound towards third persons by the individual signature of the sole manager, or, if there are two (2) or three (3) managers, by the joint signature of any two (2) managers. Each manager is empowered to represent the company in court either as plaintiff or as defendant.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either associates or not, by the sole manager, or, if there are two (2) or three (3) managers, by any two (2) managers acting jointly.

The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon the call of any manager at the place indicated in the convening notice. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all

managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting. No such convening notice is required if all the managers are present at the meeting and if they state to have been duly informed and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

#### **Section IV: Decisions and General Meetings**

**Art. 10.** The decisions of the associates are taken at a general meeting, or, if there are no more than twenty-five (25) associates in the Company, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted, which will be sent by the management to the associates by registered mail, facsimile (with original to follow by other means set forth herein) or overnight courier service.

In the event of a written consent, the associates are under the obligation to cast their written vote and send it to the Company in the manner provided above within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

**Art. 11.** Unless a provision to the contrary is provided for by the present articles of incorporation or by the Law, no decision is validly taken, unless adopted by the associates representing more than one half of the voting capital. If this quorum is not reached at the first meeting or written consultation, the associates are called or consulted a second time by the means set forth in Article 10 or under the Law and the decisions are taken at the majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the represented voting capital.

If the Company has only one associate, his decisions are written down on a register held at the registered office of the company.

**Art. 12.** The decisions of the general meeting of associates of the Company are recorded in a register of resolutions kept by the management at the registered office, to which will be attached the documents evidencing the votes cast in writing as well as the proxies.

#### **Section V: Fiscal Year, Inventories, Distribution of Profits**

**Art. 13.** The fiscal year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of each year.

**Art. 14.** At the end of the business year, a general inventory of the assets and liabilities of the Company and a balance-sheet will be drawn up in accordance with the requirements set forth in the Law. Each associate or his attorney-in-fact carrying a written proxy may obtain at the registered office communication of the said inventory and balance-sheet.

**Art. 15.** The gross profits of the Company stated in the annual inventory, after deduction of all general expenses, social charges, all write-offs for depreciation of the corporate assets and provisions for commercial or other risks, represent the net profit. From the annual net profit of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation shall cease to be required as soon and for so long as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the corporate capital.

The remaining profit shall be at the disposal of the associates who will decide to carry it forward or to distribute it. If there are losses, they shall be borne by all the associates within the proportion of and up to their shareholdings.

#### **Section VI: Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** In the event of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who may, but need not be associates, appointed by a resolution of the sole associate or the general meeting of the associates who shall determine their powers and their compensation.

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the Law.

##### *Transitory disposition*

Exceptionally, the first fiscal year will start on the present date and shall last until December 31st, 2008.

The first general meeting will be held in the year 2009.

##### *Subscription and payment*

The parties appearing declare to subscribe the whole one hundred (100) shares as follows:

1) The company CARDINAL TRUSTEES LTD, prenamed, ninety shares . . . . .	90
2) Mr Philip Boland, prenamed, five shares . . . . .	5
3) Mr Marc Binck, prenamed, five shares . . . . .	5
Total: one hundred shares . . . . .	100

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of one hundred thousand euro (€ 100,000.-) is at the disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Costs*

The amount of costs, expenses, fees and charges which have to be paid by the Company as a result of its incorporation is estimated at two thousand six hundred euro (€ 2,600.-).

*Extraordinary general meeting*

The above appearing parties, representing the entire subscribed capital, have adopted the following resolutions:

- 1.- Mr Philip Boland, Company Executive, born in Greasby (United Kingdom), on March 25th, 1958, residing in L-6940 Niederanven, 221, route de Trèves, is appointed manager of the company for an unlimited period.
2. The Company will be bound in any circumstances by the signature of the sole manager.
- 3.- The registered office shall be in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

Whereof the present deed, drawn up in Bascharage, at the notary's office, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed and the Articles of Incorporation contained therein, is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

1. La société CARDINAL TRUSTEES LIMITED, avec siège social au 9, Pelican Drive, Columbus Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, inscrite au Registre des Sociétés des Iles Vierges Britanniques, sous le numéro 3827, ici représentée par Monsieur Bertrand Duc, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 5 novembre 2007.
2. Monsieur Philip Boland, dirigeant de société, demeurant à L-6940 Niederanven, 221, route de Trèves, ici représenté par Monsieur Bertrand Duc, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 3 décembre 2007.
3. Monsieur Marc Binck, dirigeant de société, demeurant à L-7340 Heisdorf, 45, rue de la Forêt, né à Pétange, le 17 janvier 1964, ici représenté par Monsieur Bertrand Duc, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 3 décembre 2007.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles vont constituer.

**Titre I<sup>er</sup> : Raison sociale, objet, siège, durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, par les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de B2 PARTNERS S.à.r.l. (ci-après appelée «la société») qui sera régie par la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives (ci-après reprises sous le terme de «la loi»), ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'étude, la conception, le développement et la vente de logiciels informatiques, ainsi que la prestation de services ou la consultance en relation, directe ou indirecte, avec les logiciels informatiques développés.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de son portefeuille de participations.

La société pourra se porter caution, accorder des prêts ou assister par tout autre moyen les sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement une participation ou qui appartient au même groupe de sociétés qu'elle.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toute opération financière, mobilière ou immobilière, commerciale ou industrielle qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision gérant unique, ou selon le cas, des gérants de la société. Le siège social pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour une modification des statuts. La société pourra pareillement établir des filiales et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

En cas de décès d'un associé ou d'un gérant ou dans le cas de départ d'un gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

## **Titre II: Capital social, apports, parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social initial est fixé à cent mille euros (€ 100.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de mille euros (€ 1.000,-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ou dans le cas d'un associé unique à des tiers; en cas d'associés multiples, elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément préalablement donné en assemblée générale des associés représentant la majorité du capital social.

**Art. 7.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société ou aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptée par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Un registre des associés sera conservé au siège social de la Société, selon les modalités requises par la loi, et pourra être consulté par tout associé qui le souhaite.

**Art. 8.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

## **Titre III: Gérance**

**Art. 9.** La société est administrée par au moins un (1) et au plus trois (3) gérants, choisis ou non parmi les associés, nommés par décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés représentant plus de la moitié du capital social. En cas de nomination de deux (2) ou trois (3) gérants, ils formeront un conseil de gérance qui gèrera les affaires de la société.

A tout moment, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés, peut, à la même majorité, décider la révocation d'un ou de tous les gérants pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique, ou, si la société est gérée par deux (2) ou trois (3) gérants, du conseil de gérance.

Le gérant unique ou le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société sera valablement engagée envers les tiers par la signature individuelle du gérant unique, ou, s'il y a deux (2) ou trois (3) gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants. Chaque gérant a le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, associés ou non, par le gérant unique, ou, s'il y a deux (2) ou trois (3) gérants, par au moins deux (2) gérants conjointement.

Le conseil de gérance devra se réunir aussi souvent que les intérêts de la société le requièrent ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans la convocation. Une convocation écrite pour la réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion. Une telle convocation n'est pas requise si tous les gérants sont présents à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir reçus pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si la majorité de ses membres sont présents. Les résolutions du conseil de gérance sont valablement prises à

la majorité des votes émis. Les résolutions du conseil de gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents à la réunion.

En dehors de ces réunions, des résolutions prises par les membres du conseil de gérance transmises à tous les gérants et dûment signées par chacun d'entre eux pourront valablement engager la société de la même manière que si elles avaient été prises en réunion dûment convoquée. Les signatures des gérants pourront être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies de la même résolution rédigée sur lettre ou fac-similé.

#### **Titre IV: Décisions et assemblées générales**

**Art. 10.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale, ou, s'il y a moins de vingt-cinq (25) associés dans la société, par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par la gérance aux associés par lettre recommandée, facsimile (suivi de l'envoi de l'original par tout autre moyen) ou par service de courrier rapide.

En cas de vote écrit, les associés auront l'obligation d'émettre leur vote et de l'envoyer à la société dans les quinze (15) jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 11.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, selon les modalités prévues par l'article 10 ou la loi, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

**Art. 12.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

#### **Titre V: Exercice social, inventaires, répartition des bénéficiés**

**Art. 13.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire conformément à la loi. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaires et bilan.

**Art. 15.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition. S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

#### **Titre VI: Dissolution, liquidation**

**Art. 16.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, il sera fait référence à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

##### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2008.

La première assemblée générale se tiendra en 2009.

##### *Souscription et libération*

Les comparantes déclarent souscrire la totalité des cent (100) parts sociales comme suit:

1) La société CARDINAL TRUSTEES LTD, préqualifiée, quatre-vingt-dix parts sociales . . . . .	90
2) Monsieur Philip Boland, préqualifié, cinq parts sociales . . . . .	5
3) Monsieur Marc Binck, préqualifié, cinq parts sociales . . . . .	5
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (€ 100.000,-), se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

##### *Frais*

La comparante ci-avant désignée déclare que les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à deux mille six cents euros (€ 2.600,-).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Les parties ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Philip Boland, dirigeant de société, né à Greasby (Royaume-Uni), le 25 mars 1958, demeurant à L-6940 Niederanven, 221, route de Trèves, est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique.
- 3.- Le siège social est établi à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

Dont acte, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: B. Duc, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 18 décembre 2007. Relation: CAP/2007/3431. - Reçu 1.000 euros.

*Le Receveur (signé): Neu.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 28 décembre 2007.

A. Weber.

Référence de publication: 2008005462/236/323.

(080000473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Muscle Machine Holding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.562.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue en date 15 novembre 2007 de la société MUSCLE MACHINE HOLDING S.A. que l'associé a pris les décisions suivantes:

1. Démission du Commissaire aux Comptes suivant en date du 21 mars 2006:

EURAUDIT S.à r.l. ayant son siège social à 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 42.889.

2. Election du nouveau Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans avec à compter du 21 mars 2006:

AUDIEX S.A. ayant son siège social à 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 65.469.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*MUSCLE MACHINE HOLDING S.A.*

*MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.*

*Gérant*

*Signatures*

Référence de publication: 2008005605/683/23.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06605. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**DPC (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-2984 Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 78.029.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 7 novembre 2007*

- M. Paul Steffes a été réélu dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire;
- M. Pierre Kreitz a été réélu dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire; et

- M. Arsène Schiltz, demeurant à 12, ceinture des Rosiers, L-1446 Luxembourg a été désigné dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le conseil de gérance de la Société se compose dès lors comme suit:

- M. Paul Steffes
- M. Pierre Kreitz
- M. Arsène Schiltz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

*Pour DPC (LUXEMBOURG) S.à.r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008005662/260/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02975. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

### **DuPont Science (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2984 Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 106.006.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 7 novembre 2007*

- M. Paul Steffes a été réélu dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire;

- M. Pierre Kreitz a été réélu dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire; et

- M. Arsène Schiltz, demeurant à 12, ceinture des Rosiers, L-1446 Luxembourg a été désigné dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le conseil de gérance de la Société se compose dès lors comme suit:

- M. Paul Steffes
- M. Pierre Kreitz
- M. Arsène Schiltz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2008005664/260/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02966. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

### **DuPont Operations (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 14.000,00.**

Siège social: L-2984 Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 78.030.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 7 novembre 2007*

- M. Paul Steffes a été réélu dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire;

- M. Pierre Kreitz a été réélu dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire; et

- M. Arsène Schiltz, demeurant à 12, ceinture des Rosiers, L-1446 Luxembourg a été désigné dans sa qualité de gérant ayant le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour le besoin des affaires courantes jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le conseil de gérance de la Société se compose dès lors comme suit:

- M. Paul Steffes
- M. Pierre Kreitz
- M. Arsène Schiltz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2008005661/260/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02959. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**SEPINVEST S.A., Société Européenne de Participations et Investissements, Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 37.082.

L'an deux mille sept, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS S.A. en abrégé SEPINVEST S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 37.082, constituée suivant acte reçu en date du 13 décembre 1977 par acte devant Maître Carla Stipa, sous la forme d'une société de droit italien et dont le siège social a été transféré à Luxembourg, en date du 6 juin 1991, par acte passé devant Maître Jacques Delvaux, publié au Mémorial C numéro 431 du 14 novembre 1991.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C du 9 janvier 2007 et du 19 janvier 2007;
- dans le journal luxembourgeois «Lëtzebuurger Journal» du 9 janvier 2007 et du 19 janvier 2007;

Ainsi qu'il a été prouvé au notaire soussigné.

III.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, sur les 63.792.885 (soixante-trois millions sept cent quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingt-cinq) actions, actuellement émises, 63.501.457 (soixante-trois millions cinq cent et un mille quatre cent cinquante-sept) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Décision de la mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Décharge donnée aux directeurs et à l'auditeur statutaire;
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée nomme liquidateur:

Monsieur Olivier Dorier, directeur, ayant son adresse professionnelle au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

#### Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2007, vol. 31CS, fol. 80, case 12. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008005461/211/68.

(080000125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

#### **Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank Aktiengesellschaft in Luxemburg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 68.470.

Die Gesellschaft teilt folgende personelle Veränderung im Verwaltungsrat mit:

Der Verwaltungsrat hat Frau Tanja Birkholz, geboren am 04.05.1973 in Offenbach zum neuen Mitglied des Verwaltungsrats ernannt. Die Berufadresse von Frau Birkholz lautet: Commerzbank AG, Zentrale am Kaiserplatz, D-60261 Frankfurt am Main ab den 8. November 2008.

Erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 13. Dezember 2007.

ERSTE EUROPÄISCHE PFANDBRIEF- UND KOMMUNALKREDITBANK AKTIENGESELLSCHAFT

G. Bais / J. Rosar

General Manager / Head of Finance

Référence de publication: 2008005669/2248/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL07069. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

#### **Crescent Euro Self Storage Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 93.753.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008005703/1337/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, réf. LSO-CL03418. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Wolseley Finance (Gibraltar) Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 732.850.230,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 114.547.

En date du 4 décembre 2006, l'associé WOLSELEY HOLDINGS (IRELAND), avec siège social au Moydrum Road Athlone, Westmeath, Irlande, a cédé la totalité de ses 500 parts sociales à la société JULISE LIMITED.

Dès lors, JULISE LIMITED, avec siège social au 1220, Arlington Business Park, RG7 4GA Reading, Royaume-Uni, devient l'associé unique et détient la totalité des 24.428.341 parts sociales de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005675/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, réf. LSO-CL05568. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Clarté, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 86.536.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006, ainsi que les informations et documents annexes, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005676/255/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, réf. LSO-CL06162. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.899.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la société le 3 septembre 2007*

Les gérants de la Société ont décidé:

1. de nommer Monsieur Mark Doherty, né le 12 novembre 1966 à Dublin en Irlande et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, gérant de la Société avec effet au 3 septembre 2007 et pour une durée illimitée.

2. de nommer délégués à la gestion journalière de la Société conformément à l'article 11 des statuts de la Société avec effet au 3 septembre 2007 et pour une durée illimitée, Messieurs:

- Mark Doherty, né le 12 novembre 1966 à Dublin en Irlande et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg,

- Jean-Christophe Ehlinger, né le 18 mai 1970 à Thionville en France et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

Pour extrait  
JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 3 S.à r.l.  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008005744/5499/25.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL05021. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**The New Century Advisory S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 81.234.

—  
Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2006 et la distribution de dividendes relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

V. Jean / P. Visconti

*Mandataire Principal / Sous-Directeur Principal*

Référence de publication: 2008005712/1183/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07488. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Kunst & Dekoration S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 61.411.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2008.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005722/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07755. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**JPMorgan European Property Holding Luxembourg 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 110.156.

—  
*Extrait des résolutions prises par les gérants de la société le 3 septembre 2007*

Les gérants de la Société ont décidé:

1. de nommer Monsieur Mark Doherty, né le 12 novembre 1966 à Dublin en Irlande et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, gérant de la Société avec effet au 3 septembre 2007 et pour une durée illimitée.

2. de nommer délégués à la gestion journalière de la Société conformément à l'article 11 des statuts de la Société avec effet au 3 septembre 2007 et pour une durée illimitée, Messieurs:

- Mark Doherty, né le 12 novembre 1966 à Dublin en Irlande et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg,

- Jean-Christophe Ehlinger, né le 18 mai 1970 à Thionville en France et résidant professionnellement au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

Pour extrait  
JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 2 S.à r.l.  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008005746/5499/25.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL05015. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Stonebridge Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.349.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 30 novembre 2007 à 18.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices MANAGEMENT S.à r.l., R.C.S. Luxembourg n° B 105.263 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion;

2. La démission de UTILITY CORPORATE SERVICES S.à r.l., R.C.S. Luxembourg n° B 105.264 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion;

3. La nomination de Matthijs Bogers, né à Amsterdam, Pays-Bas, le 24 novembre 1966, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur;

4. La nomination de Stéphane Hepineuze, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

Mandataire

M. Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2008005734/1084/30.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL07055. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Rosewood Securities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.476.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 30 novembre 2007 à 17.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices MANAGEMENT S.à r.l., R.C.S. Luxembourg n° B 105.263 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur A de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion;

2. La nomination de Matthijs Bogers, né à Amsterdam, Pays-Bas, le 24 novembre 1966, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur A de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.  
AMICORP LUXEMBOURG S.A.  
*Mandataire*  
M. Bogers  
*Administrateur*

Référence de publication: 2008005733/1084/24.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL07057. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080000439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Alimentar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3440 Dudelange, 28, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.077.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ALIMENTAR S.A.*

*Signature*

Référence de publication: 2008005255/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07228. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070177229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Porta Invest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlang-sur-Mess, 7A, Am Brill.

R.C.S. Luxembourg B 63.060.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PORTA INVEST HOLDING S.A.*

*Signature*

Référence de publication: 2008005256/1113/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07170. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070177231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Félix GIORGETTI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 38.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 27 décembre 2007.

*Pour FELIX GIORGETTI S.A R.L.*

*FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.*

*Signature*

Référence de publication: 2008005257/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06975. - Reçu 34 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070177407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Camilux S.A., Société Anonyme,  
(anc. Camilux Holding S.A.).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 76.142.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

E. Schlessler  
Notaire

Référence de publication: 2008005328/227/13.

(070177292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Cibela S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clement.  
R.C.S. Luxembourg B 83.022.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 27 décembre 2007.

Pour CIBELA S.A.  
FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.  
Signature

Référence de publication: 2008005258/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06966. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Recygom International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 33, route de Belval.  
R.C.S. Luxembourg B 59.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 27 décembre 2007.

Pour RECYGOM INTERNATIONAL S.A.  
FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.A R.L.  
Signature

Référence de publication: 2008005259/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06964. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Alter S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 101.428.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 6 novembre 2007 à 10.00 heures*

L'assemblée décide:

1. 1 L'assemblée accepte la démission de la société KIRCHBERG BURO S.A. de son poste de commissaire aux comptes ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 76.574.

2. L'assemblée accepte la nomination de la société PARTNERS SERVICES S.A. au poste de commissaire aux comptes ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 89.823 pour une durée de cinq ans.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 6 novembre 2007.

*Pour la société*

CORBEL & ASSOCIES SARL

*Administrateur-Délégué*

Signature

Référence de publication: 2008005757/1453/24.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07573. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Japoma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 90.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 27 décembre 2007.

*Pour JAPOMA S.A.*

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008005260/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06953. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Foncière Béatrice Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 90.939.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 décembre 2007 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été:

a) renommés administrateurs

- Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

- Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

b) renommé commissaire aux comptes

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 7 décembre 2007.

*Pour extrait conforme*

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Référence de publication: 2008005282/535/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06789. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Lys Martagon Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 129.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg-Eich, le 10 décembre 2007.

*Pour la société*  
P. Decker  
*Notaire*

Référence de publication: 2008005338/206/13.

(070177061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Solena S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 79.592.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 10 décembre 2007 que Monsieur Laurent Backes, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté en fonction d'administrateur en remplacement de Madame Danièle Martin, démissionnaire.

Luxembourg, le 10 décembre 2007.

Pour extrait conforme  
*Pour le conseil d'administration*  
Signature

Référence de publication: 2008005283/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06793. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Roba S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4963 Clemency, 8, rue Haute.  
R.C.S. Luxembourg B 134.566.

*Réunion du Conseil d'Administration*

Aujourd'hui, le 7 décembre 2007, s'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme ROBA S.A., à savoir: Monsieur Vincent Olimar, expert-comptable, demeurant à B-6741 Vance, 61, route de Habay, Monsieur Eric Jolas, expert-comptable, demeurant à B-6730 Rossignol, 207<sup>E</sup>, rue des Roses, Monsieur Cédric Renzonnet, expert-comptable, demeurant à B-6780 Differt, 57-1-1, rue de l'Institut. A l'unanimité des voix est nommé Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué, Monsieur Vincent Olimar, préqualifié.

Fait à Clémency, le 7 décembre 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2008005284/232/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL05071. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Nibaspa S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 55.356.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Associés du 4 décembre 2007*

- La démission de Monsieur François Mesenburg de son mandat de Gérant est acceptée.

- Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommé en tant que nouveau Gérant en son remplacement.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale des Associés de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 4 décembre 2007.

Certifié sincère et conforme

NIBASPA S. à r.l.

A. Renard / P. Mestdagh

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2008005787/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06521. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Safiges S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 28.845.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 octobre 2007*

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Luc Rodesch, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Emile Vogt, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2013.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005287/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL03045. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Manus S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 28.954.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 octobre 2007*

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Luc Rodesch, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Emile Vogt, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2013.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005288/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL03041. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Valode & Pistre Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 101.183.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 14 novembre 2007 à 10.00 heures*

L'assemblée accepte la démission de la société KIRCHBERG BURO S.A. de son poste de commissaire aux comptes ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 76.574.

L'assemblée accepte la nomination de la société PARTNERS SERVICES S.A. au poste de commissaire aux comptes ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 89.823 pour une durée de cinq ans.

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Patrick Chatanay en qualité d'Administrateur, demeurant au 2, rue des Vieilles Boucheries, F-78000 Saint-Germain-en-Laye.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 14 novembre 2007.

*Pour la société*

D. Valode

*Administrateur Délégué*

Référence de publication: 2008005759/1453/24.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02341. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Juna S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 51.464.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2007*

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Reckinger, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Emile Vogt, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005289/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL03043. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Matolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 43.048.

EXTRAIT

*Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 21 mai 2007*

1. les actionnaires acceptent la démission de ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. de son poste d'administrateur avec effet immédiat;

2. les actionnaires acceptent la nomination de Monsieur Ingor Meuleman, résidant professionnellement 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, comme nouvel administrateur de la société pour une période de 6 ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2012;

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005291/777/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2007, réf. LSO-CK08470. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070177218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**GGR 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 116.121.

*Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 15 novembre 2007*

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Mlle Claudia Schweich, née le 1<sup>er</sup> août 1977, à Arlon, (Belgique), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée gérant avec effet au 15 novembre 2007;

- M. Renaud Labye, né le 11 septembre 1977, à Liège, (Belgique), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommé gérant avec effet au 15 novembre 2007.

Les nouveaux gérants ont été nommés pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GGR 2 S.à.r.l.*

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008005763/6654/21.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07562. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Lubelim S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 28.799.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration  
en date du 13 novembre 2007*

1. La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. Monsieur Sinan Sar, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
4. Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
5. Monsieur Gérard Birchen a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LUBELIM S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008005296/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007, réf. LSO-CL05930. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Saabour S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8216 Mamer, 42, rue de Bertrange.

R.C.S. Luxembourg B 112.656.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 décembre 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2008005326/239/12.

(070177127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**L'Altaï S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 72.650.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mai 2007 reportée au 11 décembre 2007*  
L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire les mandats de M. Pierre Delandmeter, M. Jean-Marie Fourquin et M. Yannick Deschamps jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

*Pour L'ALTAÏ S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008005754/2948/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07129. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Kaupthing Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 63.997.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 décembre 2007.

J.-J. Wagner

*Notaire*

Référence de publication: 2008005327/239/12.

(070177121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**SCI Les Freesias, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-5341 Moutfort, 8, Cité Ledenberg.  
R.C.S. Luxembourg E 1.535.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

G. Lecuit

*Notaire*

Référence de publication: 2008005329/220/12.

(070177189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**AGIFEP, Arbed Group Investors for Electronic Purchasing, Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 83.006.

**CLOTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société AGIFEP, ARBED GROUP INVESTORS FOR ELECTRONIC PURCHASING en abrégé AGIFEP S.A., reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 17 décembre 2007, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 décembre 2007. Relation: EAC/2007/16285.

- que la société AGIFEP, ARBED GROUP INVESTORS FOR ELECTRONIC PURCHASING en abrégé AGIFEP S.A. (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 19, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 83.006,

constituée suivant acte notarié du 20 juillet 2001 et publié au Mémorial C numéro 44 du 9 janvier 2002, au capital social de huit millions cent mille Euros (8.100.000,- EUR) représenté par huit cent dix mille (810.000) actions sans désignation de valeur nominale,

se trouve à partir de la date du 17 décembre 2007 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle de la même date aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 19, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 décembre 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2008005859/239/30.

(080000295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Redwing Holdings S.A., Société Anonyme,**

**(anc. Redwing Holdings S.à r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 113.808.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49331 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2008005330/211/12.

(070177362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Dafofin Two S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 77.979.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2008005331/220/12.

(070177166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**MSEOF Stempelfabrik S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 125.214.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49628 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2008005332/211/11.

(070177276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Azilis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 113.813.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 15 novembre 2007*

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Mlle Claudia Schweich, née le 1<sup>er</sup> août 1977, à Arlon, (Belgique), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a été nommée gérant avec effet au 15 novembre 2007;

- M. Renaud Labye, né le 11 septembre 1977, à Liège, (Belgique), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg été nommé gérant avec effet au 15 novembre 2007.

Les nouveaux gérants ont été nommés pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AZILIS S.à r.l.*

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008005764/6654/21.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07563. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Auditorium Investments 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. European Radial Tyre Technology Development Corporation S.à r.l.).**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 102.629.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n<sup>o</sup> 49639 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2008005333/211/12.

(070177206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Augustus International S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Attendo International S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.734.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n<sup>o</sup> 49848 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2008005334/211/12.

(070177219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**BT Securities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.600.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 30 novembre 2007 à 9:40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de EUROLEX MANAGEMENT S.A., R.C.S. Luxembourg N ° B 40.722 avec siège social au 47, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion;

2. La démission de ProServices MANAGEMENT S.à r.l., R.C.S. Luxembourg N ° B 105.263 avec siège social au 47, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion;

3. La nomination de Stéphane Hepineuze, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur;

4. La nomination de Ana Dias, née à Rio de Moinhos, Penafiei, Portugal, le 12 juillet 1968, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celle-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

*Mandataire*

M. Bogers

*Administrateur*

Référence de publication: 2008005816/1084/30.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL07064. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

#### **FI Corporate Reinsurance, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 27.912.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49825 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

*Notaire*

Référence de publication: 2008005335/211/11.

(070177235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

#### **Euro Harbor Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 112.832.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49914 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

*Notaire*

Référence de publication: 2008005336/211/11.

(070177288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

#### **Immobilier Albert 1er S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.382.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 10 décembre 2007.

Pour la société  
P. Decker  
Notaire

Référence de publication: 2008005339/206/13.

(070177055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

**Harrison, Keff & Cie S.e.n.c., Société en nom collectif.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 118.373.

—  
*Extraits de l'acte modificatif des statuts de la Société en date du 12 juillet 2007*

Partners:

- Mr Eric Keff, born on 15 November 1968 in Metz (France), residing at 48, rue de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt (France), has contributed on 12 July 2007 to the Partnership Capital forty-six thousand two hundred forty-four euros (EUR 46,244.-) in cash and shall hereby acquire forty-six thousand two hundred forty-four (46,244) Partnership Interests;

- Mr Thierry Tomasov, born on 20 October 1966 in Nevers (France), residing at 6, avenue André Guillaume, 92380 Garches (France), has contributed on 12 July 2007 to the Partnership Capital ninety-two thousand four hundred eighty-eight euros (EUR 92,488.-) in cash and shall hereby acquire ninety-two thousand four hundred eighty-eight (92,488) Partnership Interests;

- Mr Christian Voegeli, born on 15 November 1955 in Marrakech (Morocco), residing at 37, rue saint Claire, 78150 Le Chesnay (France), has contributed on 12 July 2007 to the Partnership Capital fifty-seven thousand eight hundred five euro (EUR 57,805.-) in cash and shall hereby acquire fifty-seven thousand eight hundred five (57,805) Partnership Interests.

Amount of the Partnership capital:

The capital of the Partnership is set at one million forty-one thousand eight hundred sixty-six euros (EUR 1,041,866.-), represented by one million forty-one thousand eight hundred sixty-six (1,041,866) Partnership interests with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

**Suit la version française de l'extrait de l'acte modificatif des statuts de la Société en date du 20 juillet 2006:**

Nouveaux associés solidaires:

- M. Eric Keff, né le 15 novembre 1968 à Metz (France), résidant 48, rue de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt (France), a contribué le 12 juillet 2007 quarante-six mille deux cent quarante-quatre euros (EUR 46.244,-) en numéraire au Capital Social et acquiert dès lors quarante-six mille deux cent quarante-quatre (46.244) Parts Sociales;

- M. Thierry Tomasov, né le 20 octobre 1966 à Nevers (France), résidant 6, avenue André Guillaume, 92380 Garches (France), a contribué le 12 juillet 2007 quatre-vingt-douze mille quatre cent quatre-vingt-huit euros (EUR 92.488,-) en numéraire au Capital Social et acquiert dès lors quatre-vingt-douze mille quatre cent quatre-vingt-huit (92.488) Parts Sociales;

- M. Christian Voegeli, né le 15 novembre 1955 à Marrakech (Maroc), résidant 37, rue Saint Claire, 78150 Le Chesnay (France), a contribué le 12 juillet 2007 cinquante-sept mille huit cent cinq euros (EUR 57.805,-) en numéraire au Capital Social et acquiert dès lors cent cinquante-sept mille huit cent cinq (57.805) Parts Sociales.

Montant du capital social:

Le capital de la Société est fixé à un million quarante et un mille huit cent soixante six euros (EUR 1.041.866,-) représenté par un million quarante et un mille huit cent soixante six (1.041.866) Parts Sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

PAI SYNDICATION GENERAL PARTNER LIMITED

C. Harrison / E. Keff / T. Tomasov / C. Voegeli

Dûment représentés par:

P.-Y. Genot

Mandataire

Référence de publication: 2008005797/8246/48.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK01808. - Reçu 168 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.